

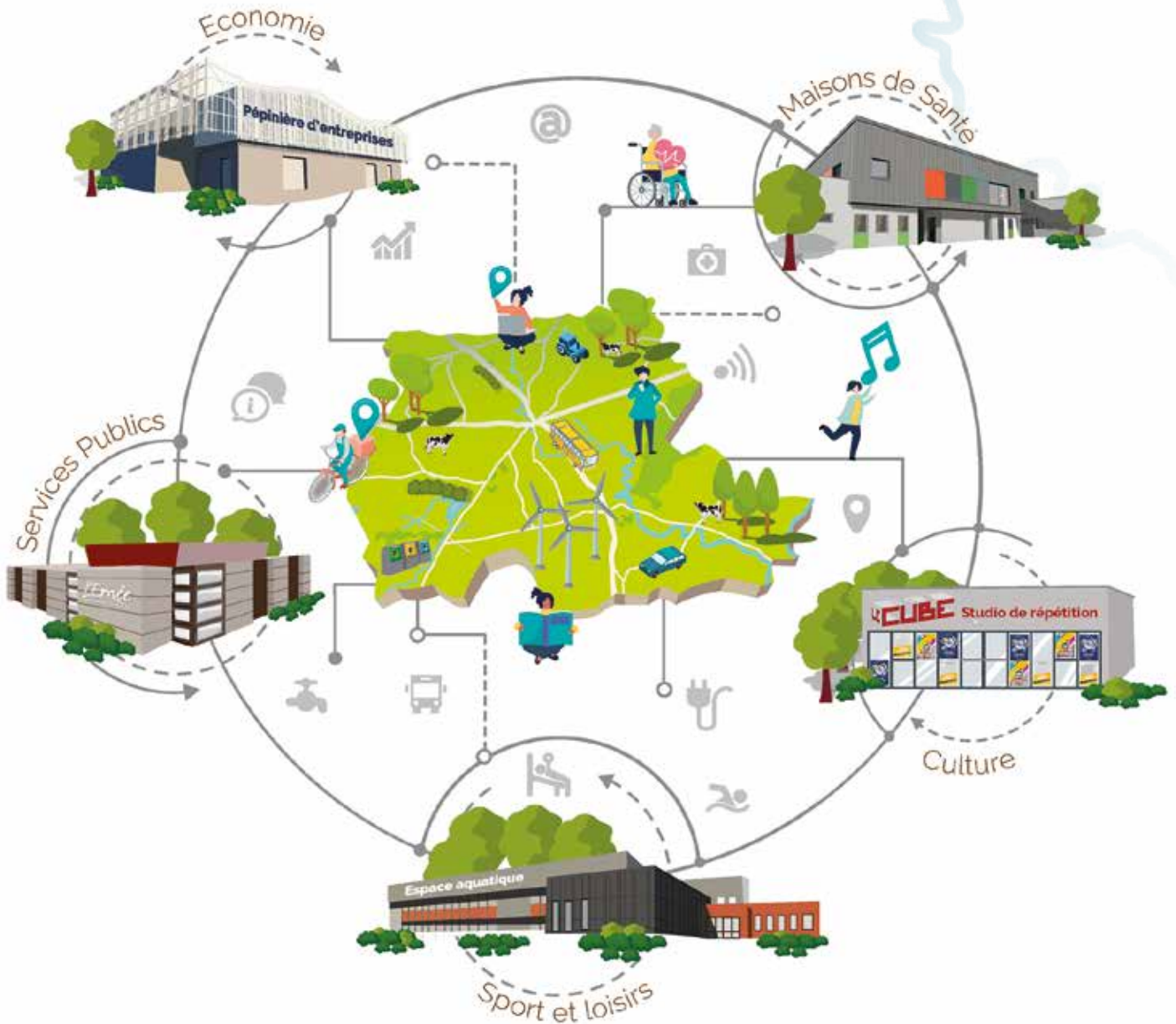


n°42
JANVIER
2019

Andouillé
Chailland
Ernée
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Pellerine
Larchamp
Montenay
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Germain-le-Guillaume
Saint-Hilaire-du-Maine
Saint-Pierre-des-Landes
Vautorte

Le Magazine de L'Ernée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



2019

Citoyens. Elus. Entrepreneurs. Agents territoriaux. Bénévoles.
SOYONS TOUS ACTEURS DE L'ERNÉE DE DEMAIN



Le Président
Albert LEBLANC

Edito

Ces premiers jours de l'année sont l'occasion de se rappeler les actions réalisées et engagées durant l'année passée et les projets qui nous attendent pour l'année à venir et, force est de constater, que le mouvement engagé par notre Communauté de communes continue de faire sa place au cœur de notre territoire.

2019 sera une année où de nombreux projets vont se concrétiser et je pense notamment, à la future Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Ernée, tant attendue, qui sera implantée à proximité de notre Hôpital Local, à la finalisation dans les prochains mois de notre premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui définit le futur visage de notre territoire, et au travers duquel, je crois, nous avons réussi à proposer un projet ambitieux pour le développement de notre territoire prenant en considération l'enjeu prioritaire de soutien à notre agriculture locale.

2019 verra un temps important à l'élaboration de notre Plan Climat Air Énergie et Territoire qui se construira avec vous. Nous devons prendre la mesure de l'enjeu de la transition énergétique et mettre en œuvre des solutions innovantes et de bon sens à l'échelle de notre territoire. Je vous invite à participer et à apporter vos idées. Énergie, mobilité, solidarité, les sujets seront divers et nous concernent tous.

Développement économique, Environnement, Mobilité, Infrastructures, Santé, Solidarité, Aménagement, les sujets qui seront abordés au cours de cette année 2019 sont vastes et passionnants. Le monde change, le pays change, l'Ernée doit s'adapter et continuer d'avancer.

« Citoyens, élus, entrepreneurs, agents territoriaux, bénévoles, soyons tous acteurs de l'Ernée de demain » !

Ayons confiance en notre capacité à préparer l'avenir.


Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2019.

Albert Leblanc, Président

Directeur de la publication : Albert Leblanc

Comité de rédaction : l'ensemble des agents de la Communauté de communes de l'Ernée

Tirage : 10 000 exemplaires sur papier recyclé

Conception :  **Octopus**
Conception Graphique/Ernée
www.octopus-ernee.com / Cécile Dufief

Impression :  **IMPRIM'VERT® - IMPRIM'ERNÉE CRÉATION**

Dépôt légal à parution : ISSN 2106-8372

Dans ce numéro :

Le PLUi

- P. 3 - Le PLUi
- Les Investissements

Économie

- P. 4 - Soirée Initiative Mayenne
- P. 5 - Les zones d'activités

L'espace Aquatique

- P.6 - Programme d'animations
- P.7 - Offres d'abonnements

Environnement

- P.8 - Le Plan Climat
- P.9 - Le système de collecte

Eau et assainissement

- P. 10 - Les travaux en cours et à venir

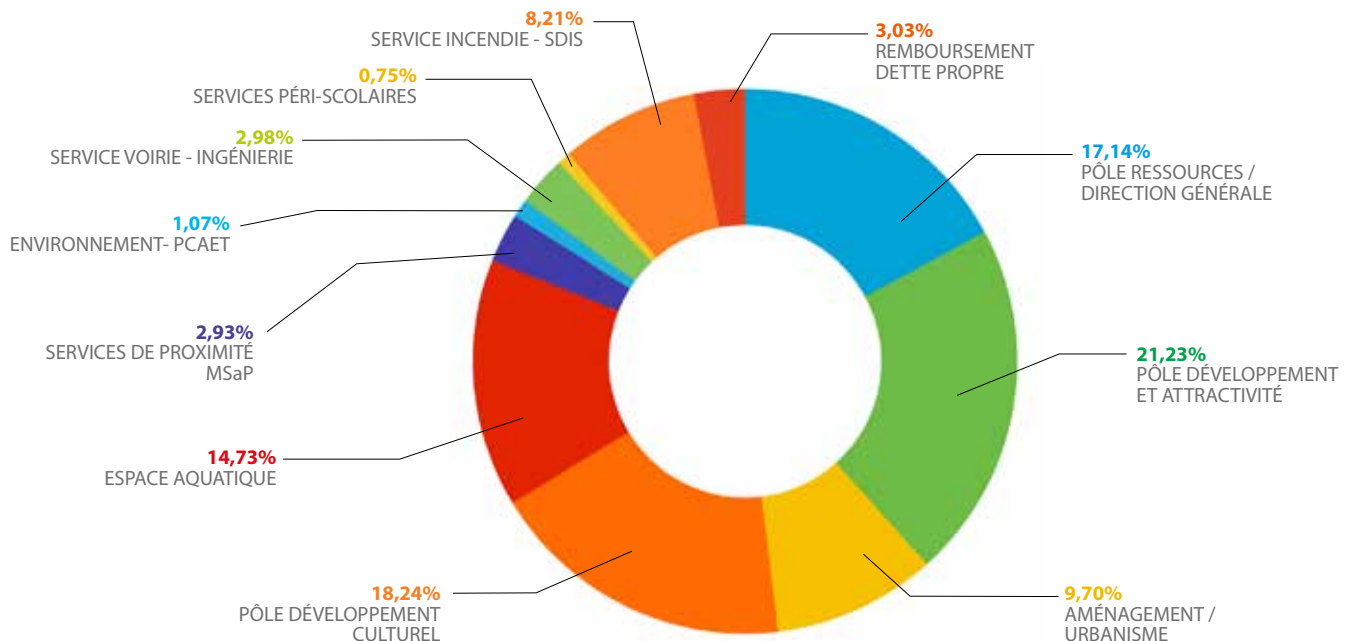
Culture

- P. 11 - Lisa Simone sur la 3'E
- Des liseuses disponibles

Maison de Santé

- P. 12 - La MSP d'Ernée

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PLAN LOCAL D'URBANISME DE L'ERNÉE : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les règles générales d'utilisation du sol des 15 communes du territoire de la Communauté de communes de L'Ernée.

Zoom sur l'enquête publique

En milieu d'année 2019, la commission d'enquête accueillera le public lors de permanences qui se tiendront dans les 15 communes du territoire et à la Communauté de communes. Une information complète sur le déroulement de cette enquête publique sera diffusée début 2019.



Depuis 2016

Le PLUi s'est construit en concertation avec les élus, les partenaires et la population.



Début 2019

La Communauté de communes votera l'arrêt du projet de PLUi au cours du premier trimestre.



2019

Pour s'informer, le PLUi sera consultable sur le site : www.lerneer.fr



Fin 2019

Le PLUi sera approuvé et ses nouvelles règles deviendront applicables.



2^{ème} trimestre 2019

L'enquête publique permettra à chacun de s'exprimer sur le PLUi.

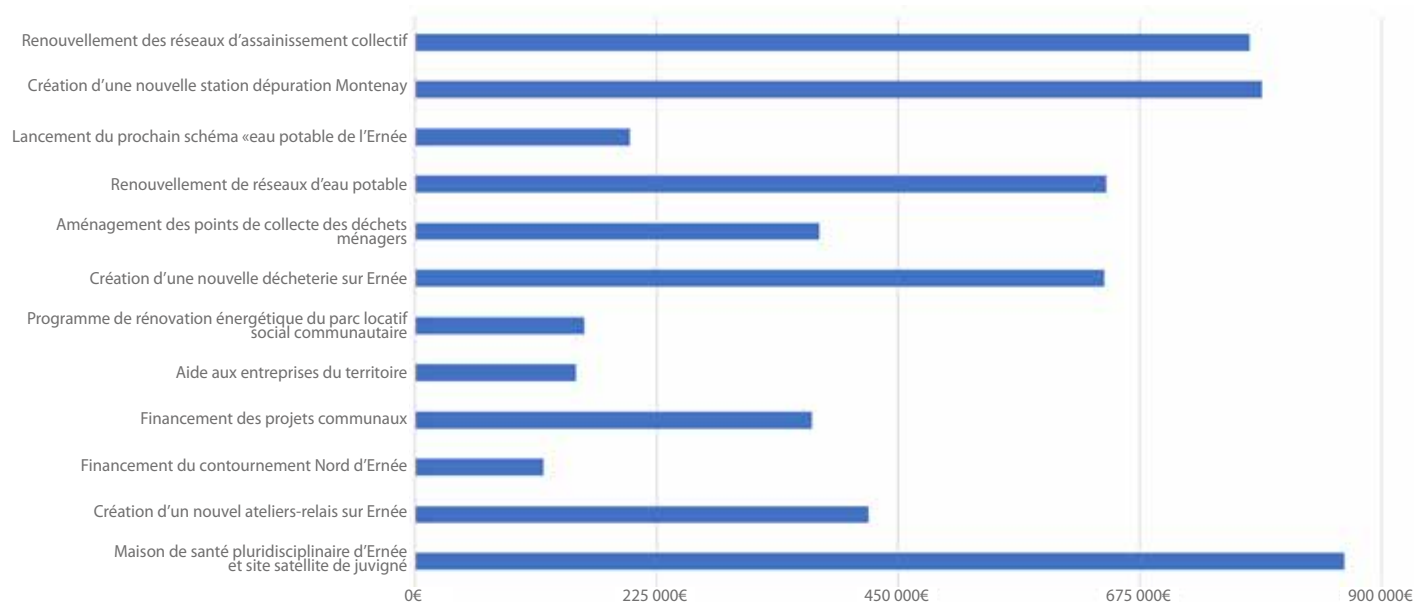
En attendant, ce sont les documents d'urbanisme communaux qui restent applicables.

BUDGET 2019 PLUS DE 9.5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Le 17 décembre dernier, le Conseil communautaire a approuvé son budget 2019 et ses budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement, de la gestion et traitement des déchets et du réseau de chaleur. Petit focus dans ce magazine des grandes décisions des budgets communautaires.

La Communauté de communes est le premier acteur de l'investissement sur le territoire. Les budgets primitifs prévoient plus de 9,5 millions d'euros d'investissements sur ces premiers budgets pour l'année 2019.

Sur chacun de ces budgets, les investissements les plus marquants sont les suivants :



LES ENTREPRISES DE L'ERNÉE SE RENCONTRENT...

Initiative Mayenne et la Communauté de communes de l'Ernée ont invité les entreprises accompagnées depuis une quinzaine d'années à une soirée d'échange. L'occasion pour une trentaine de chefs d'entreprises de se rencontrer, se connaître et échanger sur leurs activités.

Sur le territoire de l'Ernée, 263 personnes ont déjà reçu un prêt d'honneur Initiative Mayenne.



Des aides pour développer son projet

Chaque année, de nouvelles entreprises peuvent bénéficier d'aides diverses : aide à l'immobilier (département/CCE), Pays de la Loire Commerce-Artisanat (Région), exonérations fiscales (Etat) ou encore un prêt d'honneur à taux zéro via Initiative Mayenne.

Le prêt d'honneur est un prêt à taux 0, d'un montant compris entre 1 500€ et 8 000€ (au maximum 12 000€ sous conditions). Celui-ci doit obligatoirement être accompagné d'un emprunt bancaire. Le créateur présente son projet devant le comité d'agrément de l'Ernée, composé de bénévoles entrepreneurs et professionnels du territoire.

Quelques chiffres depuis 2008 :

NOMBRE D'ENTREPRISES FINANCÉES	143
TAUX DE PÉRENNITÉ	68%
MONTANT DE PH ACCORDÉS	1 157 000€



A l'issue de la présentation, le comité décide de l'octroi du prêt ou non, du montant et de la durée de remboursement.

Ils l'ont reçu

Durant l'année 2018, 10 entreprises ont terminé de rembourser leur prêt, et 14 issues de divers secteurs ont pu bénéficier de ce prêt pour monter leur projet sur le territoire de l'Ernée.

Ernée : Magasin de prêt à porter Lambert – Traiteur Didier Guérin – Bar de l'Europe – Restauration rapide

Saint Hilaire du Maine : Créa Rénovert - Epicerie multi services et Restaurant Le Saint Hilaire

Vautorte : Restaurant Le Bretagne, Entreprise Automatisme Dépannage Installation

Andouillé : Techniwest maintenance industrielle

Baconnière : Boulangerie Jeusselin, Salon de coiffure La Pointe du Naturel

Chailland : Maison d'hôtes - agence de communication

Montenay : Menuiserie Mahier

Depuis le 1^{er} Janvier 2018 :

NOMBRE D'ENTREPRISES FINANCÉES	14
MONTANT DE PH ACCORDÉS	101 000€
NOMBRE D'EMPLOIS	28

L'ATELIER DES ELEVEURS

Proposer une viande 100 % « made in Mayenne » de qualité

ECLA 53 (Eleveurs et collectivités associées de la Mayenne), est composée d'une trentaine d'éleveurs bovins dont l'objectif premier est de mieux valoriser la production mayennaise de viande (élevage, abattage et transformation).

Ces éleveurs se sont regroupés pour monter ce projet de filière de proximité dans lequel ils pourront maîtriser toute la chaîne « de la fourche à la fourchette ».

Ils ont créé « leurs » marques : Cœur de Mayenne qui vise plutôt le grand public (collèges, lycées, EHPAD...) et Eleveurs de Mayenne pour les professionnels de la boucherie et de restauration traditionnelle et collective.

La Communauté de communes de l'Ernée a décidé d'accompagner le projet de la société ECLA 53 qui créé « L'atelier des Éleveurs ». Après des travaux de remises aux normes, elle louera l'atelier de découpe de viandes situé dans le Parc d'Activités de la Querminais. L'activité débutera au cours du 1^{er} trimestre 2019. Cet atelier proposera aussi ses services pour d'autres éleveurs effectuant de la vente directe ou pour de l'autoconsommation familiale.

Contact : 02 43 13 27 12
ou 06 03 77 49 66



S. RICHOMME, commercial Ecla 53 - C. GUESDON, responsable qualité - S. ROUSSELET et J-L. PETIT, gérants

PARC D'ACTIVITÉS DE LA MINE

Le Parc d'Activités de la Mine verra le jour au cours de l'année 2019.

La Communauté de communes de l'Ernée a décidé de lancer une première phase de viabilisation au premier semestre 2019.

Le projet se découpe en 6 ilots d'une contenance moyenne de 3 450 m².

4 entreprises se sont d'ores et déjà positionnées pour s'installer sur cette zone ; deux parcelles restent donc commercialisables avec une surface comprise entre 2 000 et 4 000 m².

Contact : Audrey BECHU / 02 43 05 99 08



PARC D'ACTIVITÉS DE LA BRIMONNIÈRE

Les travaux de viabilisation du Parc d'activité de la Brimonnière sont aujourd'hui terminés et la commercialisation des parcelles va pouvoir commencer.

Situé à l'entrée d'Ernée, le nouveau Parc d'activités est composé de 6 parcelles. De nombreux contacts ont été pris pour installer des entreprises sur la zone. Ils vous seront présentés dans les prochains mois.

Un projet d'installation sur ce nouveau Parc d'activités ? Contactez Audrey BECHU / 02 43 05 99 08

ENTREPRISE DEMY «CHARPENTE MÉTALLIQUE»

La Communauté de communes vient de céder une des dernières parcelles disponibles sur le PA de la Querminais en vue d'accueillir le projet de développement de l'entreprise DEMY. Entreprise Ernéenne, elle construira un nouveau site industriel d'une superficie de 6349,85 m².



Espace Aquatique de l'Ernée



Espace
aquatique
de l'Ernée

Le cap des 5 ans pour l'Espace Aquatique de l'Ernée approche à grand pas et nous comptons bien marquer le coup avec une animation spéciale !

En 5 ans, nous avons accueilli près de 500 000 personnes, vendu 22 000 abonnements et appris à nager à 1 500 enfants et adultes. Pour satisfaire un maximum d'entre vous, des animations sont proposées tout au long de l'année et la bonne nouvelle... c'est que nous n'avons pas fini de vous surprendre !



**STRUCTURES
GONFLABLES**

Pendant toutes
les vacances scolaires
14 semaines
(vacances hiver, printemps,
été, automne)

JANV.

JEUDI 24
SOIRÉE ZEN



FEV.



MARS

VENDREDI 8

SOIRÉE ANNIVERSAIRE

5 ANS D'OUVERTURE !



AVRIL

JEUDI 4
SOIRÉE FITNESS

MERCREDI 17
ANIMATION DE PÂQUES



MAI



JUIN

JEUDI 27

SOIRÉE FIN DE SAISON



JUIL.

**STRUCTURES
GONFLABLES**



AOÛT

**STRUCTURES
GONFLABLES**



SEPT.

**DU LUNDI 9
AU DIM. 15**
SEMAINE DE
LA FORME



OCT.

JEUDI 31

SOIRÉE HALLOWEEN



**SPECIALE
HALLOWEEN
A
31
octobre**

NOV.

JEUDI 21
SOIRÉE ZEN



DEC.

JEUDI 19
SOIRÉE NOËL

JEUDI 26
ANIMATION
NOËL




**SPÉCIALE
NOËL**

**Espace
aquatique**
de l'Ernée

Payez
12 MOIS
= un abonnement de
14 MOIS

OFFRE



~~406€~~

348€

Fitness


Le Club
Fitness

~~546€~~

468€

Premium


Le Club
Fitness Baignade Bien-Être

~~630€~~

540€

Excellence


Le Club
Fitness Baignade Bien-Être Aquagym

Du 1^{er} décembre au
31 janvier 2019

Tarifs pour 14 mois d'abonnement

3 Avenue du G. De Gaulle – 53500 Ernée
espaceaquatique@lernee.fr

www.espaceaquatique-lernee.fr

02 43 05 03 80

 Retrouvez-nous et suivez toute l'actualité !
<https://www.facebook.com/EspaceAquatiqueDelErnee/> 

L'ERNÉE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT !

Les Communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté s'engagent pour l'environnement en élaborant des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

En partant de la situation locale en terme, de consommation d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, le territoire s'engage pour répondre aux objectifs nationaux :

- Diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation d'énergie finale en 2030

Les collectivités ont leur rôle à jouer dans la transition énergétique : bâtiment, éclairage public, transports, déchets, distribution d'énergie et de chaleur...



Il est proposé aux habitants de participer à des temps d'échanges, afin de réfléchir ensemble sur des actions à mettre en place. Un des premiers rendez-vous aura lieu le lundi 25 février à Ernée.



Pour le lancement du Plan climat de la Communauté de communes, Yvan Bourgnon est venu rencontrer les maires du territoire et a proposé une conférence à l'Espace Clair de Lune d'Ernée, sur les thématiques du changement climatique et de la pollution des océans. À la suite de la conférence, le spectacle de la 3'E « Ploc » de Pascal Vergnault, a abordé la question des migrations climatiques. L'un par son engagement et son expertise, l'autre avec poésie, ont croisé leurs visions sur ce sujet au combien d'actualité. De nombreux échanges ont eu lieu avec le public.

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT, D'AUTRES ACTIONS SONT MISES EN PLACE.

- **Le défi Familles à Energie positive**, animé par l'association Synergies, qui permet d'apprendre des écogestes pour diminuer la facture énergétique.
- **Une réunion d'information sur le Radon** (gaz radioactif naturel qui peut s'accumuler dans les logements) le 29 janvier à 20h30 à l'Espace Clair de Lune d'Ernée avec la possibilité d'emprunter

des appareils de mesure (dosimètre) et d'apprendre les gestes simples pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

- « **Bougeons mieux en Haute Mayenne** » porté par le groupe d'action locale (GAL) de la Haute Mayenne, a pour objectif d'inciter à des changements de comportements en matière de mobilité.

Pour être informé de l'état d'avancement du plan climat et participer à son élaboration, nous faire part de vos suggestions :
pcaet@lernelle.fr
 ou au 06.98.88.22.47



LE PARC ÉOLIEN À ST-HILAIRE-DU-MAINE, C'EST POUR BIENTÔT !

Avec une mise en service prévue en 2020, le parc éolien produira plus de 30 GWh d'électricité par an, ce qui correspond à 50% de la consommation électrique du secteur résidentiel de l'Ernée. Cela permettra d'éviter un rejet dans l'atmosphère de près de 9 000 tonnes de CO2/an si cette électricité était produite par une centrale thermique (fioul, gaz ou charbon).

La population a été concertée au mois de décembre par enquête publique.

MODIFICATION DU SYSTEME DE COLLECTE POUR UNE OPTIMISATION DES COÛTS

Depuis 10 ans, la Communauté de communes de l'Ernée a fait le choix de ne pas augmenter la redevance appliquée aux usagers. Pour poursuivre cette politique de stabilité malgré l'inflation des coûts, la collectivité a fait le choix de mettre en place pour tous une collecte en « Apport Volontaire » pour l'ensemble des déchets des usagers.

Le principe est simple : des conteneurs spécifiques pour le dépôt des ordures ménagères et assimilées sont mis en place à côté des colonnes de tri. L'utilisateur qui apporte ses déchets aux colonnes de tri, déposera également ses déchets ménagers. Cette solution remplacera progressivement la collecte réalisée en bac.

D'ici mi-janvier, les communes suivantes auront franchi le pas : Chailland, La Baconnière, La Bigottière, La Croixille, La Pellerine, Larchamp, Montenay, St Denis de Gastines, St Germain le Guillaume, St Hilaire du Maine, St Pierre des Landes, Vautorte

Les communes de Juvigné, Andouillé et Ernée seront concernées courant 2019.

LES BONS GESTES POUR LE TRI DES EMBALLAGES

Depuis 2016 sur le territoire de la collectivité **tous les emballages se trient**. Après la collecte, les emballages sont dirigés vers le centre de tri de Sêché Eco-industries à Changé où ils sont séparés par type de matériaux. Ils peuvent alors être orientés vers les bonnes filières de valorisation.

• **Je suis un bon trieur, je n'emboîte pas mes emballages**
Lorsque les emballages sont emboîtés les uns dans les autres, le centre de tri ne peut pas les séparer par type de matériaux et ne peut pas les trier.

Astuce écomotivée : j'écrase mes emballages individuellement !



• **Je suis un bon trieur, je mets mes déchets au bon endroit**

Des déchets qui ne sont pas des emballages se retrouvent dans la collecte sélective, puis au centre de tri. Cela entraîne des surcoûts importants pour la collectivité et donc pour l'utilisateur. Voici quelques exemples d'objets qui ne doivent pas être mis avec les emballages :

- Jouets en plastique → Déchèterie
- Textiles → Borne Le Relais
- Verre → Conteneur spécifique pour le verre
- Emballages non vidés → Poubelle
- Appareils électriques → Déchèterie
- Seringues usagées → Pharmacie, dans une boîte spécifique retirée à la pharmacie



TROIS QUESTIONS À ISABELLE GATTEPAILLE, RESPONSABLE DU CENTRE DE TRI DE SÊCHÉ ECO-INDUSTRIES

Comment fonctionne le centre de tri de Sêché à Changé ?

130 tapis permettent de faire circuler les emballages qui sont séparés par taille puis triés par des scanners optiques. Le tri final est réalisé par des opérateurs afin que les matériaux soient expédiés vers chacune des filières (cartonnerie, papeterie, aciérie, régénérateur plastique...) pour y être recyclés.

Les emballages emboîtés, quelles conséquences au centre de tri ?

Les objets emboîtés les uns dans les autres ont deux impacts :

- Des gestes supplémentaires pour les opérateurs pour séparer les objets qui ne sont pas de mêmes matières, comme par exemple les barquettes emboîtées dans les paquets de gâteaux, les briques de lait dans les paquets de céréales...

- Des problèmes de qualité pour le recyclage de l'acier car la captation se fait par un aimant qui ne fait pas la différence entre l'acier propre et l'acier pollué par des objets emboîtés (bouteilles plastiques dans la boîte de conserve).



Emballages non vidés



Couches culottes



Déchets spécifiques

Quels objets indésirables retrouvez-vous le plus ?

Nous retrouvons par exemple des couches sales, des mouchoirs en papier, des jouets en plastiques, des appareils électriques, du textile, des piles, des bidons d'huile de vidange...

Ces objets doivent être orientés vers des filières spéciales, ce qui engendre un surcoût pour les collectivités.

Nous avons également parfois des bouteilles plastiques remplies de seringues usagées, et là le risque de piqûre est très important pour nos collaborateurs.

Pour information, les pharmacies distribuent des boîtes sécurisées pour ces déchets et les reprennent pleines.

DES TRAVAUX SUR DIFFÉRENTES COMMUNES...



St Denis de Gastines
Rénovation du réseau
d'eau potable



Vautorte
Curage de la lagune, 880
m³ de boues épandues sur
15,3 ha.



St Pierre des Landes
Réhabilitation du
réservoir du tertre



Montenay
Réhabilitation du
réservoir de la Jobryère

ET AUSSI...

Chailland

Rénovation alimentation en eau potable
Réhabilitation du réservoir de la Corbinière

Montenay

Assainissement rue de Touraine et rue d'Anjou

St Pierre des Landes

Rénovation assainissement dans le Bourg

La Baconnière

Rénovation alimentation en eau potable rue d'Ernée

DES TRAVAUX À VENIR :

- Rénovation assainissement :

Ernée / Avenue Carnot et rue d'Anjou

La Bigottière / Place de l'église

Chailland / Rue de St Hilaire

St Hilaire du Maine / Hameau de la Templierie

La Croixille / Curage de la lagune

Montenay / Construction d'une nouvelle station d'épuration

- Rénovation eau potable : objectif = renouvellement de 9 km de réseau en 2019 (1% du réseau), parmi ces 9 km

La Baconnière / Rue d'Ernée (2^{ème} phase)

Ernée / Rue des Fleurs à Ernée

Montenay / La Péconnière



ALEXANDRE MASSARD REJOINT LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est responsable de l'exploitation du service et encadre une équipe de 8 agents qui intervient sur les réseaux, les stations d'eau potable et d'épuration du territoire.

Les objectifs de cette équipe sont : de satisfaire le mieux possible les demandes des citoyens, de produire et distribuer une eau de qualité, de traiter correctement les eaux usées afin de préserver les cours d'eau, de veiller sur le bon fonctionnement des équipements.

Pour contacter le service : 02 49 66 10 00 – eau@lernee.fr



CONCERT ÉVÉNEMENT

Saison
culturelle
la 3^E
de l'ERNÉE

Lisa SIMONE

Samedi 2 février

20h30

Espace Clair de Lune d'Ernée

En partenariat avec Au Foin de la Rue
Réservation conseillée au 02 43 05 98 80

au foin
de la Rue

Avec son Quartet (voix/guitare/basse/batterie), elle déploie un large éventail de styles : jazz, funk, soul, pop et afro. Mais sa force est sa voix puissante de contralto, son énergie communicative sur scène et un sens du « live » explosif.



Flying Cow

Danse, dès 4 ans

Vendredi 8 mars

20h - Espace Clair de Lune d'Ernée

Portés par les ailes de leur imagination, deux filles et un garçon s'amuse et se battent au cours d'une danse à la fois malicieuse et déjantée. Un spectacle pour toute la famille.

ANNE-LAURE GOURIOU... REJOINT LA 3^E



Après de riches expériences au Théâtre du Champ Roy de Guingamp, à la scène nationale de St-Brieuc et au Théâtre des Jacobins de Dinan, Anne-Laure a choisi la 3^E de l'Ernée et intègre son équipe à partir de janvier.

Sa mission : le développement des publics et la médiation auprès des enfants et des adolescents.

Les élus souhaitent consolider les actions déployées et poursuivre l'élargissement de nos publics sur la 3^E.

Contact : 02 43 05 98 87
mediatrice@lerne.fr

10 LISEUSES À DISPOSITION DES LECTEURS !



Ce matériel mis à disposition du Réseau lecture par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne accompagne l'offre numérique du Département. Un bouquet numérique est accessible à toute personne inscrite dans une bibliothèque du Réseau de l'Ernée.

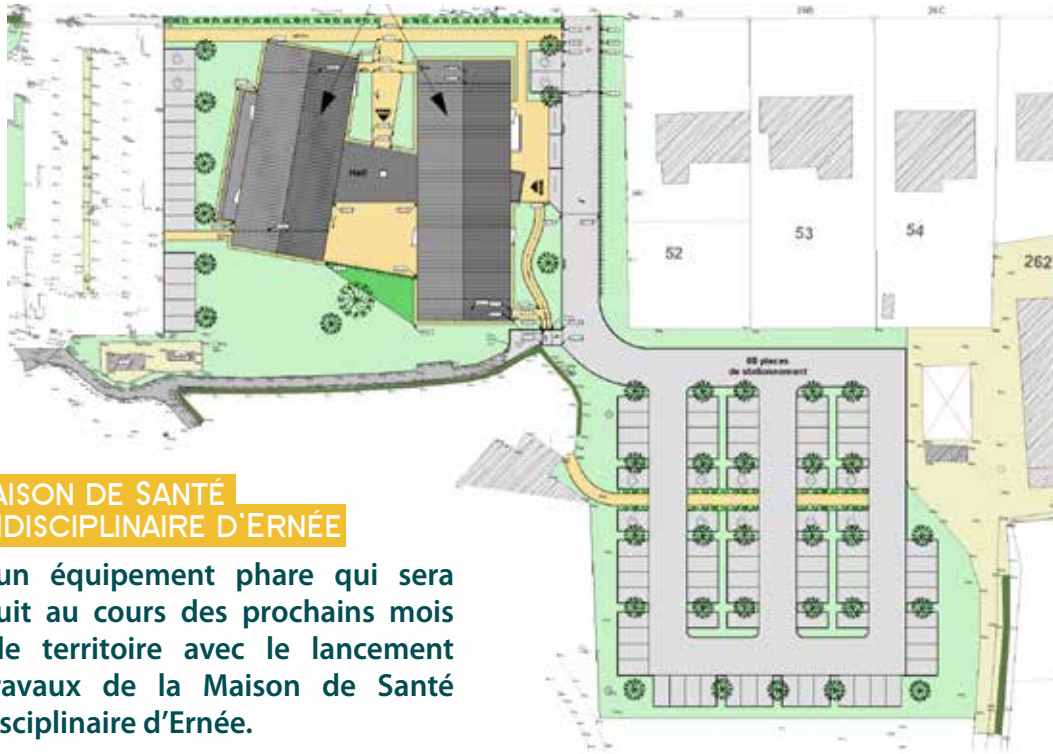
Via le portail de la Bibliothèque Départementale et après création d'un compte d'utilisateur, vous aurez accès

à des livres numériques (Numilog et Bibliovox), de nombreux magazines et journaux (Le kiosk) ainsi qu'à des jeux et des livres lus pour les enfants (Planet Némoto et Story Play'r). Depuis la rentrée, cette offre s'est étoffée avec la possibilité de visionner des films via Univers Ciné et Arte.

Le tout est consultable depuis votre bibliothèque, votre domicile ou tout accès à internet et sur tout support mobile (tablette, liseuse, smartphone...). Attention, toutes les liseuses ne sont pas compatibles avec le service du Département (avant d'en acheter une, renseignez-vous à la bibliothèque départementale : 02 43 01 20 70).

Pour plus d'informations rapprochez-vous de vos bibliothécaires.

Accès à la médiathèque numérique BDM :
<http://bdmlamayenne.bibliondemand.com/accueil-ermes.aspx>



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE D'ERNÉE

C'est un équipement phare qui sera construit au cours des prochains mois pour le territoire avec le lancement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Ernée.

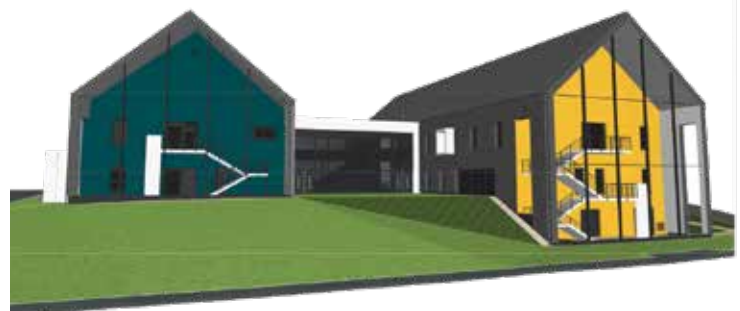
Une localisation stratégique

Cette question a occupé les débats pendant de longs mois avant de trouver la solution. Le choix définitif s'est porté sur 2 maisons appartenant à l'hôpital d'Ernée qui a décidé de les céder à l'euro symbolique à la Communauté de communes. Elles seront démolies pour laisser la place à la nouvelle construction.



La Maison de Santé sera donc construite le long de l'avenue de Paris.

2 047 m² sur 2 niveaux qui accueilleront les professionnels de santé de premiers recours. Médecins généralistes, infirmiers kinésithérapeutes, dentistes, pédicure-podologue, ergothérapeute sont les professions d'ores et déjà engagées dans le projet de la Maison de santé.



Un projet soutenu par les partenaires de la Communauté de communes

Les Maisons de santé pluridisciplinaires répondent aux enjeux de la désertification de l'offre de soins de proximité. Investissement ambitieux pour la Communauté de communes, le projet sera soutenu financièrement par l'État, la Région et le Conseil Départemental. Le reste à charge sera financé par la Communauté de communes qui percevra ensuite les loyers des professionnels de santé.

